

DELIBERATION N° 2005/06-01 - BUDGET PRINCIPAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2004

Monsieur BOILEAU, rapporteur, présente le compte administratif 2004 à l'Assemblée.

La balance générale fait apparaître les chiffres suivants :

Investissement :

Dépenses :	2 767 400,79 euros
Recettes :	2 253 688,10 euros
Déficit d'investissement :	- 513 712,69 euros

Fonctionnement :

Dépenses :	4 507 880,19 euros
Recettes :	5 655 114,82 euros
Excédent de fonctionnement :	1 147 234,63 euros

Monsieur le Maire s'étant retiré, ne prend pas part au vote

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
décide par 20 voix pour et 3 abstentions (Groupe Ludres Autrement : Mmes
BERTRAND, THIRIET, M. NOEL) :

- d'approuver le compte administratif 2004 et de donner quitus à Monsieur le Maire de sa gestion.